

<http://gec.venissieux.org/Creche-Grand-Parilly>



Crèche Grand Parilly

- La lettre -



Date de mise en ligne : lundi 22 février 2021

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Avec 409 places en crèches municipales, ce sont 674 enfants qui sont accueillis à Vénissieux. A ceci s'ajoutent les accueils par les assistantes maternelles agréées.

La croissance de la population et l'augmentation de l'offre de logements montre l'attractivité de notre ville. Ceci entraîne la nécessité de répondre aux besoins des familles concernant l'accueil des jeunes enfants. C'est pourquoi nous avons inscrit dans notre plan de mandat l'ambition d'accueillir 300 enfants de plus.

Aujourd'hui, la ville de Vénissieux augmente sa capacité d'accueil en crèche par l'achat de 20 places auprès de « la maison bleue » sur le site Grand Parilly. Après les places de la crèche sur Croizat et avant les places prévues par la convention de la rénovation urbaine, c'est l'engagement n°48 sur lequel nous avançons.

Le contexte national est à l'inquiétude devant la réforme Taquet, qui devait être une loi de simplification mais se révèle une loi de déréglementation avec la hausse du nombre d'enfants par encadrant, la baisse des surfaces minimum par enfant, jusqu'à 8 enfants autorisés en accueil individuel. Une mobilisation syndicale est d'ailleurs organisée « pas de bébés à la consigne »... Nous la soutenons bien entendu.

Avec l'ouverture de la garderie le matin, la municipalité prouve son attention à la prise en charge des plus petits, une des conditions de leur socialisation et de leur réussite scolaire future.

Post-scriptum :

[Pour lire l'intervention complète...](#)